



*Autorisation MINATD N°000221 du 25 Juillet 2008/ Lettre MINATD N°0002249/LMINATD/DAP/SDE/STP du 02 août 2012.*

## **COMMUNIQUÉ AU SUJET DU RECRUTEMENT DES INSTITUTEURS**

Depuis bientôt deux mois, l'actualité dans le secteur de l'éducation est dominée par le recrutement de 3000 instituteurs. Cette opération qui s'inscrit dans le cadre d'un processus vise le recrutement de 12.000 enseignants à l'horizon 2024.

Le MRC relève que, comme dans plusieurs cas de recrutement menés par le régime en place, ce recrutement des instituteurs a été entaché de multiples irrégularités. Selon des candidats non retenus, la commission de recrutement n'aurait pas tenu compte des principaux critères devant guider son travail, à savoir : l'âge du candidat et l'ancienneté du diplôme requis. Le processus de recrutement serait marqué également par la fraude, la corruption et le favoritisme.

Devant la gravité des accusations, la détresse des jeunes Camerounais concernés et l'indifférence du ministère de tutelle, le MRC appelle l'attention du Premier Ministre sur leur situation et l'exhorte à recevoir les protestataires, à instruire l'ouverture d'une enquête pour établir les responsabilités afin de prendre les sanctions administratives appropriées, sans préjudice, le cas échéant, des poursuites judiciaires contre les auteurs des actes répréhensibles. Les actes de fraude, de corruption et de favoritisme qui sont inacceptables quel que soit le secteur d'activité concerné ne peuvent rester impunis, à fortiori dans un secteur aussi sensible que celui de l'éducation.

Le MRC demande qu'il soit procédé à un réexamen des dossiers des candidats recalés, afin que ceux d'entre eux qui remplissent les critères exigés initialement soient rétablis dans leur droit, mais également que ceux qui ont été recrutés frauduleusement soient purement et simplement rayés des listes.

Le MRC déplore que le secteur de l'éducation ait perdu, au fil des temps, son rayonnement dans notre pays, du fait de ces pratiques dont s'accommode ce régime de prévaricateurs du mépris dont font l'objet les enseignants en général et ceux de la maternelle et du primaire en particulier.

Le MRC exprime sa sympathie aux candidats injustement écartés dans le processus de recrutement querellé et les invite à faire preuve d'abnégation dans leur lutte pour le respect de leurs droits, et donc pour la justice dans notre pays.

**Yaoundé, le 18 juillet 2020  
(é) Le Président National**

**Maurice KAMTO**